

Conditions générales de vente

General terms

fr/1 - LA RESERVATION

Les réservations peuvent s'effectuer par courrier, par téléphone et sur le site www.camping-laclairiere.fr. La réservation d'un emplacement camping ou d'un hébergement implique la signature d'un contrat de location et le versement d'un acompte calculé en fonction du type de location : Pour la réservation d'un emplacement camping : un règlement de l'acompte à hauteur de 30 % de la valeur du séjour + 25€ de frais de dossier. Pour la réservation d'un hébergement : un règlement de l'acompte à hauteur de 30 % de la valeur du séjour + 25€ de frais de dossier. Pour la réservation d'un week-end : le règlement de la totalité du séjour. La réservation est définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part. Le solde du séjour devra être réglé un mois avant votre arrivée. Aucun remboursement, ni aucune réduction ne seront consentis dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé quelles qu'en soient les raisons. Le règlement de la totalité des jours et/ou nuitées réservés sera dû en intégralité au camping.

2 - LES MODALITES DE PAIEMENT

Par chèque bancaire ou postal (à l'ordre du camping sélectionné) Par mandat lettre - par chèques vacances - par carte bancaire

3 - LES TARIFS

Ils comprennent : la location d'un emplacement camping ou d'un hébergement (pour le nombre de personnes indiqué), la fourniture en gaz, et électricité pour les hébergements, la piscine, l'accès à l'aire de jeux, aux sanitaires communs (réservés aux campeurs), certaines activités... Ils ne comprennent pas : les frais de dossier pour la réservation d'un emplacement, la taxe de séjour, la location de linge, la fourniture de draps pour les hébergements, le nettoyage de la location en fin de séjour (la caution de 70€ demandée à votre arrivée sera encaissée si le ménage n'est pas satisfaisant), certaines activités... Une caution de 270€ (1 chèque de 200€ pour la location et 1 chèque de 70€ pour le ménage).

4 - LES LOCATIONS

La location d'emplacement camping : l'emplacement réservé est loué à la nuitée. Il est disponible à partir de 12h le jour de votre arrivée et doit être libéré avant 12h le jour de votre départ. La location d'hébergement : A la semaine : l'hébergement est loué du samedi au samedi du dimanche au dimanche ou du mercredi au mercredi selon les modèles. Il est disponible à partir de 16 heures le jour de votre arrivée et doit être libéré à 10 heures le jour de votre départ. A la nuitée : Jour d'arrivée à votre convenance. Il est disponible à partir de 16 heures le jour de votre arrivée et doit être libéré à 10 heures le jour de votre départ. Une caution de 270€ vous sera demandée le jour de votre arrivée, en garantie d'une restitution de l'hébergement en bon état. Elle vous sera restituée le jour de votre départ après inventaire et état des lieux sous déduction éventuelle des frais de remise en état et/ou objets manquants. Le gestionnaire du camping doit être avisé de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location d'emplacement ou d'hébergement. Sans nouvelles de votre part 24 heures après la date d'arrivée prévue, il se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu sans que vous puissiez prétendre à aucun remboursement des sommes versées.

5 - Garantie annulation facultative : 3,5% du séjour. Il est recommandé de souscrire une garantie annulation aux conditions définies ci-dessous : Son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation et s'ajoute à celui de l'acompte. Pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard trois jours après l'évènement entraînant l'annulation. La liste complète des événements couverts est précisée ci-dessous. Toute demande d'annulation doit être accompagnée de justificatifs précis et incontestables. La garantie annulation assure le remboursement du prix contractuel de la location lorsque l'annulation survient entre la date de réservation et la date d'arrivée sur le camping, pour un événement non connu ou imprévisible lors de la réservation. Les événements couverts par la garantie annulation sont (liste exhaustive) : Décès, accident corporel grave ou maladie grave de vous-même, votre conjoint, vos ascendants, descendants, frères et sœurs. Licenciement de vous-même ou votre conjoint. Déménagement suite à une mutation professionnelle. Dommages atteignant votre résidence principale suite à incendies, dégâts des eaux, dégradations immobilières consécutives à vol, vandalisme, tempête, catastrophes naturelles. La garantie annulation cesse ses effets dès le début de la location et ne saurait intervenir si un des événements énumérés ci-dessus se produisaient pendant le séjour.

en/1 - BOOKING

Bookings can be done by post, by telephone and online www.camping-laclairiere.fr. Booking a camping pitch or a rental accommodation implies the signature of a booking contract and the payment of a deposit that is calculated following the type of booking:

For the booking of a camping pitch: a payment of 30 % of the total amount of the holiday +25€ booking fee. For the booking of a rental accommodation: a payment of 30 % of the total amount of the holiday + 25€ booking fee per rented week. For the booking of a weekend: the payment of the total amount of the holiday. The booking is confirmed after receipt of our written confirmation. The balance of your stay must be paid one month prior to arrival. No refunds or discounts will be allocated in case of late arrivals or early departures, whatever the reasons may be. The campsite will claim full payment the entire stay.

2 - PAYMENT TERMS

By French bank cheque (to the attention of the selected site) By money order - French chèques vacances - credit card

3 - PRICES

Included are: the rent of a camping pitch or an accommodation (for the indicated number of persons), gas and electricity for the accommodations, the swimming pool, the access to the playground, to the sanitary facilities (reserved for campers) and some of the activities... Not included are: the booking fee for the booking of a camping pitch or accommodation, the tourist tax, the rent of linen, sheets for the rental accommodations, the cleaning of the accommodation at the end of each stay (a warranty deposit of 70€ will be asked of you upon arrival. This deposit will be cashed if the cleaning is not satisfactory), some of the activities... A 270€ pledge (200€ for the rent and 70€ for the household).

4 - ACCOMMODATIONS

Renting a camping pitch: the pitch is booked and rented per night. It is available from 12pm on the day you arrive and must be free before midday on the day you leave. Rental accommodations: Per week: the accommodation is rented from Saturday to Saturday, Sunday to Sunday or Wednesday to Wednesday by model. It is available from 4pm on the day you arrive and must be free before 10am on the day you leave. Per night: Arrival day free of choice. The accommodation is available from 4pm on the day you arrive and must be free before 10am on the day you leave. A warranty deposit of 270€ will be asked of you upon arrival, to ensure the accommodation is left in a good state. This deposit will be handed back to you on the day you leave after a check-up and after possible deductions for repairing and/or missing objects. The campsite manager must be informed of all possible delays of arrival, in order to keep your camping pitch or rental accommodation booking. Without any notification from you within 24 hours after the planned arrival date, the manager reserves the right to use the booked accommodation with no possible refunds.

5 - Optional cancellation insurance : 3,5% of the stay. It is recommended to sign out cancellation Insurance with the following conditions: The amount for the cancellation insurance needs to be paid in full and during the booking. It is added to the amount of the down payment. The cancellation of the stay can only be taken into consideration when it is notified by registered letter. This needs to be done three days after the incident causing the cancellation at the latest. The full list of covered incidents can be found below. Each request for cancellation needs to be sent with exact and indisputable documents. The cancellation insurance covers the refund of the contractual tariff of rent when the cancellation takes place between the booking date and the arrival date at the campsite, for an unknown or unforeseen incident during the booking. The following incidents are covered by the cancellation Insurance (full list): Decease, severe physical accident or illness of yourself, your partner, your parents, your children, your brothers and sisters. Redundancy of yourself or your partner Moving houses for job transfers Damage to your main residence after a fire, water damage, damage to your residence after theft, vandalism, storms and natural disasters. The cancellation insurance is no longer effective at the start of the rent and cannot be used when one of the above mentioned incidents takes place during the stay.

